

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1597 du Mardi 1^{er} Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



CONSÉQUENCES DES INCENDIES
AYANT TOUCHÉ PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS



**L'INDEMNISATION DÈS
LA SEMAINE PROCHAINE**

P. 4

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES



**LES AUTORITÉS RENFORCENT
LA PRÉVENTION**

P. 8

JEUX MÉDITERRANÉENS
TARENTE-2026



FOOTBALL : ALGÉRIE 2 - TUNISIE 0

**LES VERTS RÉÉDITENT
L'EXPLOIT EN OR**

● 800m : DJAMEL SEDJATI OFFRE UNE 4^e À L'ALGÉRIE

P. 15

SOUTIEN AU NIGER L'ALGÉRIE DÉPLOIE SES AILES

● LE CHEF DE L'ÉTAT S'ENTRETIENT PAR
TÉLÉPHONE AVEC SON HOMOLOGUE DU NIGÉRIEN

NIAMEY SALUE UN GESTE «QUALITATIF»

P. 5



APRÈS LES INCENDIES

PEINE DE MORT

L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE

Code pénal, indemnisation, relogement et rétablissement des réseaux :
l'État engage une réponse globale après les incendies

P. 3

Clic

L'ultime sanction

PAR G. SALAH EDDINE

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

SONELGAZ POURSUIT SA CAMPAGNE SUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

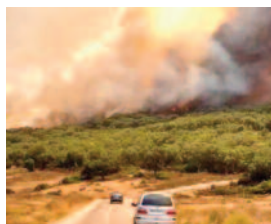


Les deux directions de Sonelgaz-Distribution d'Oran et d'Es-Senia, en coordination avec la Direction d'Algérie Poste de la wilaya d'Oran, ont organisé une journée portes ouvertes.

Dédiée à la campagne nationale lancée, à l'occasion de la saison estivale, au profit de leurs clients respectifs, cette journée vise à promouvoir une utilisation rationnelle et raisonnable de l'énergie et à améliorer l'efficacité énergétique. L'événement a eu comme cadre le somptueux édifice de la Grande-Poste d'Oran, située à la rue Mohamed-Khemisti, au centre-ville. Cette journée portes ouvertes vise à

sensibiliser sur l'importance d'une utilisation rationnelle de l'électricité et à faire connaître les gestes simples qui contribuent à rationaliser la consommation et à préserver la stabilité et la qualité de l'approvisionnement en énergie. Il convient de noter, par ailleurs, que ce programme de sensibilisation s'étendra à l'organisation, aujourd'hui, d'une session de formation et de sensibilisation destinée exclusivement au personnel d'Algérie Poste, en coordination avec les représentants de l'institution concernée.

INCENDIES DE RÉCOLTE À GUELMA LA CRMA INDEMNISE 44 AGRICULTEURS



Au total, 44 agriculteurs dont les récoltes ont été affectées, au cours de la campagne agricole 2025-2026, par les récents incendies ayant touché la wilaya de Guelma, ont été indemnisés durant le mois d'août par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a indiqué la directrice de cette caisse, Leïla Boubaker.

La même responsable a affirmé à l'APS que les agriculteurs ayant contracté une assurance auprès de la CRMA, pour la plupart des producteurs de céréales ayant déclaré des dommages à la suite des incendies de culture survenus en juillet dernier, ont reçu, en guise d'indemnités, des chèques de différents montants, selon les rapports d'expertise réalisés.

Mme Boubaker a ajouté que le montant total des indemnités versées par la CRMA "a dépassé les 14 millions de dinars", ajoutant que la caisse "a traité les dossiers des agriculteurs affectés par les incendies en un temps record", après avoir chargé des experts, aussitôt après la déclaration des sinistres, de procéder à une évaluation des dommages subis.

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT LA WILAYA DE JIJEL BÉNÉFICIE DE 30 BUS NEUFS

Le secteur des transports dans la wilaya de Jijel a bénéficié de 30 bus neufs qui contribueront à faciliter les déplacements des citoyens et à améliorer la qualité du service public, a indiqué dimanche dernier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Menée sous la supervision et le suivi directs du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,



portant importation de 10.000 bus neufs pour le renouvellement du parc national de transport et la mise à disposition de bus modernes et confortables. La wilaya de Jijel a ainsi bénéficié de 20 bus de type

Mercedes-Sprinter, d'une capacité de 24 places, réceptionnés auprès de l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), placé sous la tutelle de la Direction des

fabrifications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de 10 bus Higer, d'une capacité de 35 places, destinés à renforcer la flotte de transport urbain et suburbain dans la wilaya. Les travailleurs des établissements de transport urbain et suburbain d'Alger et de Tiaret ont été mobilisés pour acheminer ces bus vers la wilaya de Jijel dans le cadre de la solidarité et de la complémentarité entre les établissements de transport des différentes wilayas, a précisé le ministère.

APS

BLIDA

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL ET SAISIE DE PLUS DE 70 KG DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Blida a démantelé un réseau criminel organisé transnational et saisi plus de 70 kilogrammes de kif traité en provenance du Maroc dans le cadre de la poursuite des efforts opérationnels de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, a indiqué dimanche dernier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les investigations menées par les enquêteurs de la brigade ont permis de "mettre au jour l'activité criminelle de ce réseau organisé, qui s'étend des frontières ouest du pays vers les



wilayas du Centre", selon la même source, ajoutant que "des interventions menées à Blida et Tlemcen, en coordination avec le parquet compétent, ont abouti à l'arrestation de 5 membres du réseau et à la récupération de 2

véhicules de tourisme utilisés dans cette activité criminelle". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Blida, conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.
O. M.
Djaffar Chila
Abir Menaria
Bouzdiz Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

APRÈS LES INCENDIES

PEINE DE MORT : L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE

Code pénal, indemnisation, relogement et rétablissement des réseaux : l'État engage une réponse globale après les incendies.

Après les incendies qui ont frappé plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, l'État engage une réponse sur tous les fronts. Justice, indemnisation, relogement, rétablissement des réseaux essentiels et prévention : le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé, dimanche dernier, lors d'une réunion tenue au siège de la présidence de la République, une série de mesures destinées à prendre en charge les conséquences de ces sinistres et à permettre aux populations touchées de retrouver rapidement une vie normale.

Réuni avec les hauts responsables militaires et civils, le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a placé la question de la responsabilité dans le déclenchement volontaire des incendies au cœur de cette nouvelle étape. La décision la plus forte concerne la modification du Code pénal. Abdelmadjid Tebboune a demandé au ministre de la Justice, garde des Sceaux, de préparer cette modification avant le 15 septembre afin d'instaurer la peine de mort avec exécution, après épuisement des voies de recours prévues par la loi, contre les personnes reconnues coupables d'avoir provoqué volontairement des incendies.

Le Président a insisté pour que le projet soit présenté au gouvernement au cours de cette semaine, avant d'être soumis à l'Assemblée populaire nationale. Une procédure accélérée qui traduit la volonté des autorités de donner une réponse judiciaire forte aux actes volontaires qui auraient contribué au déclenchement des feux.

Le chef de l'État a également adressé un avertissement aux personnes qui pourraient penser que la loi ne sera pas appliquée, affirmant que la justice et la société « auront raison » de ceux qui s'en prennent au pays. Le volet judiciaire vient ainsi s'ajouter aux opérations menées par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes des départs de feu.

Dans ce cadre, les walis des wilayas concernées ont reçu instruction de transmettre aux services de sécurité toutes les informations disponibles relatives aux incendies. Le président de la République a, par ailleurs, indiqué que plusieurs personnes avaient déjà été arrêtées dans le cadre des investigations.

Les circonstances de certains départs de feu suscitent également des interrogations au plus haut niveau de l'État. Abdelmadjid Tebboune a, entre autres, relevé le caractère inhabituel de plusieurs incendies survenus simultanément, évoquant notamment des départs de feu enregistrés au milieu de la nuit et s'étant rapidement propagés alors qu'il n'y avait pas de vent. Ces éléments devront désormais être examinés par les services compétents et la justice, seuls habilités à établir les responsabilités.

Mais la réponse de l'État ne se limite pas au volet sécuritaire et judiciaire. Face aux pertes humaines et matérielles enregistrées, la priorité est également donnée aux familles sinistrées. Des commissions seront mises en place pour procéder au recensement et à l'évaluation des dégâts, afin de déterminer



avec précision l'ampleur des pertes et de permettre la mise en œuvre des dispositifs d'indemnisation.

Le président de la République a ordonné de mobiliser tous les moyens nécessaires et de redoubler d'efforts dans l'ensemble des secteurs concernés pour que l'évaluation des dommages soit menée rapidement et efficacement. Le ministère des Finances travaille déjà à la définition de la formule d'indemnisation destinée aux victimes.

Sur ce point, l'engagement présidentiel est sans ambiguïté : les personnes touchées par les incendies seront indemnisées pour les pertes qu'elles ont subies, quelle que soit la nature des dommages. L'objectif est de permettre aux familles affectées de surmonter rapidement les conséquences matérielles du sinistre et de reconstruire leur quotidien.

Le relogement constitue un autre volet immédiat de cette prise en charge. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a reçu instruction, en coordination avec les walis concernés, de prendre toutes les mesures nécessaires pour engager le relogement des personnes ayant perdu leur habitation ou dont les logements ont été rendus inhabitables. Parallèlement, une vaste opération de rétablissement des services essentiels doit être menée dans les zones touchées. Le président de la République a fixé à samedi prochain, au plus tard, le délai pour prendre en charge la réparation des réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité, ainsi que des télécommunications. L'objectif est de permettre aux citoyens de regagner leurs domiciles dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Le rétablissement des télécommunications revêt une importance particulière dans les zones sinistrées, où les moyens de communication sont indispensables aussi bien pour les habitants que pour la coordination des interventions et des secours. La remise en état de ces infrastructures doit donc accompagner le retour progressif des populations à une vie normale.

La prévention des futurs incendies n'a pas été oubliée. Le président de la République a ordonné l'ouverture d'un atelier réunissant des experts afin d'étudier les normes de construction des logements situés dans les zones forestières. Il s'agit notamment de réfléchir à de nouveaux

critères permettant de mieux protéger les populations vivant dans des espaces exposés au risque d'incendie. Cette démarche vise à tirer les enseignements des événements récents et à renforcer les dispositifs de prévention. La question de l'aménagement des zones forestières et de la protection des habitations contre la propagation des feux devra ainsi faire l'objet d'une réflexion approfondie. Avant l'examen de l'ensemble de ces mesures, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes des incendies. Ce moment de recueillement a donné le ton d'une réunion consacrée à la fois aux pertes humaines, aux dégâts matériels et aux réponses à apporter aux populations.

À travers les décisions arrêtées dimanche dernier, l'État entend donc agir simultanément sur plusieurs fronts. Punir les auteurs lorsque leur responsabilité est établie par la justice, indemniser les victimes, reloger les familles touchées, rétablir les réseaux essentiels et renforcer la prévention : telle est désormais la feuille de route fixée par le président de la République.

Dans un contexte marqué par l'émotion provoquée par les pertes humaines, Abdelmadjid Tebboune a également voulu réaffirmer la détermination de l'État à ne pas laisser cette épreuve affaiblir le pays. « Ceux qui pensent que l'Algérie va échouer se trompent », a-t-il affirmé, rappelant que le pays est habitué aux sacrifices et capable de surmonter les épreuves.

Le chef de l'État a enfin placé cette mobilisation dans une perspective plus large, estimant que l'enjeu est désormais de faire face à toute tentative visant à affaiblir le pays ou à porter atteinte à son unité.

Ainsi, après la mobilisation des secours et la lutte contre les incendies, une nouvelle bataille s'engage : celle du retour à la normale pour les populations sinistrées, de la reconstruction des zones touchées et de l'établissement des responsabilités. Une réponse qui se veut à la fois sociale, matérielle, sécuritaire et judiciaire, avec une priorité affichée : protéger les citoyens et restaurer rapidement les conditions de vie dans les régions frappées par les incendies.

ALGER 16

Clic

L'ultime sanction

La peine de mort. Depuis des siècles, elle divise. Pour certains, elle constitue une sanction juste pour les crimes les plus graves. Pour d'autres, elle est trop sévère. Mais l'est-elle vraiment ?

Quand quelqu'un viole un enfant, quand un individu tue volontairement un innocent, ou lorsqu'un autre met délibérément le feu à des terres, à des habitations et provoque une catastrophe qui emporte des vies humaines et animales, quelle serait alors la sentence « la plus juste » ?

Personne n'a réellement la réponse. Nous ne sommes pas Dieu pour prétendre détenir la vérité

absolue. Mais il existe une logique difficile à écarter : punir celui qui a volontairement ôté la vie en lui retirant ce qu'il a de plus précieux, sa propre vie.

Le philosophe Sénèque écrivait : « La justice ne consiste pas à rendre à chacun ce qu'il lui mérite. » Et c'est précisément là que le débat commence. Pendant des siècles, la peine capitale a été appliquée dans de nombreuses sociétés. Aujourd'hui, plusieurs pays l'ont abolie, tandis que d'autres continuent de l'appliquer. Les mœurs ont changé, les cœurs se sont peut-être adoucis. On préfère croire que l'être humain peut changer, regretter, s'améliorer.

Mais dans ce débat, ne pense-t-on pas parfois davantage au criminel qu'à ses victimes ? En Algérie, la peine de mort a toujours existé dans la loi, mais son exécution était rare. Cette fois, sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son exécution est appelée à s'appliquer aux auteurs d'incendies volontaires, après épuisement de toutes les voies de recours. Une décision importante, certes. Mais face à ceux qui ont volontairement transformé des terres, des maisons et des vies en cendres, elle apparaît pour beaucoup comme la réponse la plus ferme que puisse apporter la justice.

G. S. E.

Par G. Salah Eddine

CONSÉQUENCES DES INCENDIES AYANT TOUCHÉ PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

L'INDEMNISATION

DÈS LA SEMAINE PROCHAINE

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre du plan d'urgence arrêté pour réparer les dégâts causés par les incendies, rétablir les services publics et accompagner les citoyens sinistrés.

La réunion, tenue en présence des ministres concernés et des walis par visioconférence, intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion de dimanche dernier consacrée aux conséquences des incendies ayant touché plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. Après une minute de silence à la mémoire des victimes, les participants ont examiné l'état d'avancement des mesures engagées, notamment la réhabilitation des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunications dans les zones



affectées. Les opérations de recensement et d'évaluation des dégâts se poursuivent pour couvrir les habitations et leurs équipements, ainsi que les pertes agricoles et d'élevage, notamment les cultures, arbres fruitiers, ruches et cheptel. L'indemnisation des sinistrés débutera dès la semaine prochaine et concernera l'ensemble des

dommages, quelle que soit leur ampleur. Le Premier ministre a assuré que « le moindre objet détruit, même un seul clou, sera indemnisé », précisant que l'opération devra être achevée avant le 15 septembre prochain. Sifi Ghrieb a, par ailleurs, appelé les walis à privilégier la proximité et l'efficacité dans la prise en charge des sinistrés, tout en

bannissant la bureaucratie, notamment pour la reconstitution des documents administratifs détruits dans les incendies. Il a enfin réaffirmé la mobilisation de l'État et de ses institutions pour réparer les dégâts et rétablir la situation dans les délais fixés.

R. N.

POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES SINISTRÉES DES DERNIERS INCENDIES

78 CELLULES DE PROXIMITÉ MOBILISÉES

Le ministère de la Solidarité nationale a annoncé la mobilisation exceptionnelle de 78 cellules de proximité de solidarité dans les zones de la wilaya de Jijel touchées par les incendies, afin de répondre efficacement aux besoins des populations, a indiqué un communiqué publié dimanche dernier par le ministère. Cette mesure est intervenue sur instruction de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Soraya Mouloudji. Elle a pour but de consolider les équipes des cellules de solidarité dans les différentes zones sinistrées de la wilaya. Ces équipes se rendent directement au chevet des familles dans les zones enclavées et montagneuses de Jijel pour leur apporter un accompagnement psychosocial et sanitaire complet. Dans ce cadre, la wilaya de Jijel a été renforcée par 73 cellules en provenance de 26 wilayas. Leur répartition obéit à un plan d'action rigoureux, pensé en fonction de la géographie, de la



démographie et des besoins spécifiques de chaque zone sinistrée. Plus de 1 500 interventions ont été menées auprès des familles sinistrées, combinant soutien psychologique, évaluation des besoins et séances psycho-éducatives spécifiquement adaptées aux enfants. À travers ce dispositif renforcé, les équipes de solidarité poursuivent leur intervention sur le terrain afin d'apporter un soutien de proximité aux familles sinistrées et de les accompagner dans cette période difficile.

Zineb Bouzid

LE MINISTRE DE L'HABITAT ORDONNE D'ACCÉLÉRER LES AIDES

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a présidé, hier, une réunion de coordination consacrée au suivi des opérations de secours à la suite des derniers incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué. Cette réunion a rassemblé des représentants du ministère, le directeur général de l'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), des directeurs du logement, ainsi que les responsables des antennes de l'autorité dans les wilayas sinistrées. Les discussions ont porté sur toutes les étapes de l'opération, depuis l'évaluation technique sur site des dégâts causés aux bâtiments sinistrés jusqu'au versement des aides financières aux familles touchées. Au cours de la réunion, le ministre a émis plusieurs directives, notamment le doublement du nombre d'ingénieurs du CTC et leur déploiement dans les wilayas touchées dans un délai maximal de 72 heures, afin de renforcer les évaluations sur site et le suivi technique. Le ministre a également chargé les directeurs du logement des wilayas sinistrées de statuer sur l'attribution des aides financières aux familles touchées. La Banque nationale du logement a été chargée de mettre en œuvre ces décisions, conformément aux procédures légales en vigueur. Par ailleurs, le personnel nécessaire sera mobilisé pour appuyer les directeurs du logement et des travaux publics dans le lancement des opérations de nettoyage et de remise en état des habitations et des équipements publics endommagés. Selon la même source, une réunion de concertation et d'évaluation est prévue dans les 72 heures à venir. Son objectif est d'examiner l'application des directives reçues et de suivre les progrès réalisés en matière de soutien aux familles touchées, ainsi que les opérations de réhabilitation des habitations et des infrastructures publiques endommagées. L'objectif affiché est désormais d'accélérer le passage de l'urgence à la prise en charge concrète, afin de permettre aux familles sinistrées de retrouver, dans les meilleurs délais, des conditions de vie normales et sécurisées.

Abir Menasria

PROTECTION CIVILE : MAÎTRISE TOTALE DES FEUX DE FORÊT

Tous les feux de forêt qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays, entre les 26 et 30 août, ont été circonscrits et totalement maîtrisés, a indiqué dimanche soir le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Karim Benfahci. Dans une déclaration à l'APS, M. Benfahci a précisé que le bilan de la Protection civile établi dimanche soir confirme "la maîtrise totale et le contrôle de la situation générale des incendies et

des foyers", avec l'extinction de 24 feux dans plusieurs wilayas, notamment Jijel, Béjaïa et El Tarf. Il a ajouté qu'"après l'extinction des différents incendies, un dispositif de sécurité a été mis en place sur le terrain pour assurer une surveillance permanente", afin de prévenir tout départ de feu susceptible d'être provoqué par des braises pouvant se trouver dans les racines des arbres ou sous les cendres. Ce dispositif s'appuie

notamment sur des opérations de refroidissement et de surveillance pour éviter toute reprise des incendies.

Le lieutenant Benfahci a souligné que la surveillance "se poursuivra jusqu'au retour à la vie normale", ajoutant que les unités et équipes de la Protection civile restent mobilisées et en état d'alerte afin de garantir la rapidité d'intervention et une réponse immédiate à toute éventuelle urgence. APS

LE CHEF DE L'ÉTAT S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC SON HOMOLOGUE DU NIGER

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec son homologue nigérien, le général Abdourahamane Tiani, afin de s'enquérir de la situation dans le pays voisin, rapporte un communiqué de la présidence de la République. Au cours de cet échange, le président Tebboune a félicité et remercié son homologue nigérien pour les efforts déployés afin de faire échec à la tentative de déstabilisation du Niger. De son côté, le président Abdourahamane Tiani a rassuré le chef de l'État algérien, affirmant que la situation était « totalement sous contrôle ». Il a

également exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son soutien constant au Niger et à son peuple. Le président Tebboune a, pour sa part, renouvelé l'engagement de l'Algérie à rester aux côtés du Niger, de son peuple et de ses institutions, réaffirmant le soutien d'Alger au pays frère dans tous les domaines et en toutes circonstances. Les deux présidents ont également évoqué l'état d'avancement des projets communs décidés lors de la récente visite du président Abdourahamane Tiani en Algérie. Ces projets sont considérés comme un important levier pour accompagner et renforcer le développement du Niger.



SOUTIEN AU NIGER

L'ALGÉRIE DÉPLOIE SES AILES

● QUATRE SUKHOÏ SU-30 ET UN AVION RAVITAILLER ENVOYÉS À NIAMEY À LA DEMANDE DES AUTORITÉS NIGÉRIENNES.

L'Algérie franchit un nouveau cap dans son engagement en faveur de la stabilité au Sahel. En exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en réponse à une demande officielle des autorités nigériennes, quatre avions de chasse algériens de type Sukhoï Su-30, répartis en deux patrouilles, ont été dépêchés dimanche dernier à Niamey. Un avion ravitailleur les accompagnait dans cette mission de soutien à l'armée nigérienne, alors que le pays fait face à une tentative de déstabilisation.



dans une stratégie plus large de renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Niger, notamment dans le domaine militaire.

L'opération intervient ainsi dans le prolongement d'une relation bilatérale que les deux pays cherchent à consolider dans plusieurs secteurs. La coopération sécuritaire occupe naturellement une place importante dans ce partenariat, compte tenu de la proximité géographique des deux pays et de la situation complexe qui prévaut dans l'espace sahélier. Pour Alger, la sécurité ne peut être dissociée de la stabilité politique, du développement économique et du renforcement des capacités des Etats de la région. C'est dans cette approche globale que s'inscrit le soutien apporté aujourd'hui à Niamey. Le MDN souligne d'ailleurs que cette opération vient réaffirmer l'engagement constant de l'Algérie et sa détermination à poursuivre ses efforts en faveur du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région.

NIAMEY SALUE UN GESTE «QUALITATIF»

La réaction des autorités nigériennes n'a pas tardé. Le Premier ministre Ali Mahaman Lamine Zeine s'est rendu dimanche à l'aéroport de Niamey pour accueillir les appareils dépêchés par l'Algérie. Chargé par le président nigérien Abdourahamane Tiani de se déplacer personnellement pour accueillir les avions algériens, le Premier ministre a exprimé la « profonde reconnaissance » et la « plus grande appréciation » de son pays envers l'initiative algérienne.

Un geste qui dépasse donc le seul cadre militaire. Pour Niamey, l'arrivée des appareils algériens constitue un acte de solidarité de la part d'un pays voisin et frère, mais également une manifestation concrète de la volonté d'approfondir la coopération entre les deux Etats. Le Premier ministre nigérien a ainsi salué le soutien algérien, estimant que son pays pouvait compter sur l'Algérie dans cette période sensible. Cette réaction intervient quelques jours

seulement après la visite à Alger du Premier ministre nigérien. Ce calendrier donne une résonance particulière à l'opération.

Ali Mahaman Lamine Zeine avait effectué, trois jours auparavant, une visite de travail en Algérie consacrée notamment à l'état de la coopération bilatérale, aux projets en cours et à leur progression.

Cette proximité entre les deux séquences illustre la volonté affichée par les deux pays de renforcer leurs relations sur plusieurs fronts. La coopération militaire et sécuritaire ne constitue qu'un volet d'un partenariat plus vaste, appelé à s'étendre aux domaines économique et du développement.

Le Niger dispose d'importantes ressources naturelles et cherche à accélérer leur valorisation au service de son développement. Dans ce domaine également, Niamey entend tirer profit de l'expérience et de l'expertise algériennes. Le Premier ministre nigérien a notamment insisté sur la perspective de voir son pays bénéficier de l'expérience de l'Algérie pour avancer dans l'exploitation de ses richesses et favoriser le développement national.

UN MESSAGE QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES DU NIGER

Pour Alger et Niamey, la consolidation de la sécurité régionale apparaît indissociable des perspectives de développement. La stabilité est en effet une condition essentielle à la réalisation des projets économiques, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est précisément sur cette complémentarité que les deux pays semblent vouloir construire leur relation. D'un côté, une coopération sécuritaire destinée à faire face aux menaces qui pèsent sur la stabilité du Niger et, de l'autre, un partenariat économique appelé à accompagner le développement du pays.

Le déploiement des Sukhoï algériens intervient dans un contexte où le Sahel demeure confronté à de multiples défis

sécuritaires. Instabilité, groupes armés, tensions politiques et fragilité des Etats continuent de peser sur cette vaste région. Dans cet environnement, l'Algérie défend depuis longtemps une approche privilégiant la stabilité des Etats, le respect de leur souveraineté et le renforcement de la coopération entre pays voisins.

Le choix de répondre à la demande nigérienne constitue une traduction concrète de cette approche. Alger entend ainsi contribuer à empêcher que les crises et les tentatives de déstabilisation ne prennent une dimension susceptible d'affecter durablement l'équilibre régional. La position géographique du Niger renforce, par ailleurs, l'importance de cette relation. Voisin direct de l'Algérie, le pays occupe une position stratégique au cœur du Sahel. Toute dégradation durable de sa situation sécuritaire est susceptible d'avoir des répercussions sur l'ensemble de son environnement régional.

Au-delà des appareils militaires envoyés à Niamey, c'est donc un signal politique et stratégique qui est adressé. L'Algérie affirme sa solidarité avec le Niger tout en réitérant son attachement à la souveraineté de l'Etat nigérien. Pour le Niger, ce soutien intervient à un moment où les autorités cherchent à consolider leurs capacités et à approfondir leurs partenariats avec les pays voisins. Pour l'Algérie, il s'agit de réaffirmer sa place dans son espace régional, en privilégiant la coopération avec les Etats voisins et en mettant l'accent sur la sécurité collective.

L'arrivée des quatre Sukhoï Su-30 et de l'avion ravitailleur à Niamey pourrait ainsi constituer une nouvelle étape dans le rapprochement entre les deux capitales. Le geste algérien, accueilli personnellement par le Premier ministre nigérien, intervient au lendemain d'échanges politiques et économiques de haut niveau et vient donner une dimension concrète au discours sur le renforcement de la coopération bilatérale.

Alger et Niamey semblent désormais vouloir inscrire leur partenariat dans une logique de long terme, où la sécurité, la souveraineté et le développement économique se renforcent mutuellement. En répondant à la demande nigérienne, l'Algérie adresse également un message à l'ensemble de son environnement sahélier : la stabilité de la région demeure une priorité et la coopération entre pays voisins constitue, pour Alger, l'un des principaux leviers pour y parvenir.

L'opération de ce dimanche ne se résume donc pas à l'arrivée de quatre avions de chasse à Niamey. Elle marque un acte de solidarité stratégique, une démonstration de la profondeur de la relation algéro-nigérienne et une nouvelle illustration de la volonté d'Alger de jouer pleinement son rôle dans la recherche de la stabilité au Sahel.

Abir Menasria

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Après la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévue le 28 novembre prochain, le compte à rebours est désormais enclenché. Un scrutin qui se déroulera dans un paysage administratif profondément remanié, avec l'entrée en vigueur du nouveau découpage territorial du pays.

Le 28 novembre commence déjà à se dessiner dans le calendrier politique national. Après la convocation du corps électoral, le processus devant conduire aux prochaines élections locales entre dans sa phase active, avec une première échéance majeure : la révision exceptionnelle des listes électorales. Cette opération débutera dimanche 6 septembre et se poursuivra jusqu'au jeudi 17 septembre, conformément au décret présidentiel n°26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. Mais ces élections ne seront pas un simple rendez-vous électoral de plus. Elles se tiendront dans un paysage territorial désormais différent, marqué par l'entrée en application du nouveau découpage administratif du pays. Le nouveau découpage territorial constitue l'une des principales particularités de ce scrutin. La nouvelle organisation administrative porte le nombre de wilayas à 69, pour un total de 1.541 communes. Cette nouvelle configuration entraîne mécaniquement une redéfinition des circonscriptions électorales et du nombre de sièges à pourvoir au sein des Assemblées populaires communales et de wilaya. La question



est loin d'être purement administrative. La répartition des sièges déterminera directement la représentation des citoyens au sein des Assemblées locales. La loi organique relative au régime électoral prévoit ainsi que le nombre de membres des Assemblées populaires communales et de wilaya varie en fonction du nombre d'habitants établi par le dernier recensement général de la population et de l'habitat. Les nouvelles circonscriptions devront donc être définies en tenant compte de cette nouvelle réalité démographique et territoriale. Le calendrier électoral est désormais appelé à se dérouler étape par étape. La loi organique relative au régime électoral prévoit, dans son article 123, que le corps électoral est convoqué par décret présidentiel trois mois avant la date du scrutin. L'article 169 précise, pour sa part, que les membres des Assemblées populaires communales et de wilaya sont élus pour un mandat de cinq ans, selon un mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle, avec vote préférentiel et sans panachage. Quant aux

circonscriptions électorales et au nombre de sièges à pourvoir, ils sont fixés par voie réglementaire, conformément à l'article 124. Après la révision exceptionnelle des listes électorales, les différentes étapes de préparation du scrutin se succéderont conformément au calendrier arrêté par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

DES LISTES SOUMISES À PLUSIEURS EXIGENCES

Autre étape déterminante : la constitution des listes de candidature. Celles-ci doivent comporter un nombre de candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges et de six candidats dans celles comptant un nombre pair de sièges. La loi impose également plusieurs conditions en matière de représentation et de renouvellement. Les listes doivent, sous peine de rejet, comporter un tiers de candidates, réserver au moins la moitié des candidatures aux personnes âgées de 40 ans ou moins à la date du

scrutin et compter au moins un tiers de candidats disposant d'un niveau d'enseignement universitaire. La règle concernant la représentation féminine ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20.000 habitants. Ces dispositions dessinent ainsi un scrutin local qui entend conjuguer représentation territoriale, renouvellement générationnel et présence accrue des femmes et des universitaires dans les futures Assemblées.

Le nouveau découpage territorial introduit également des dispositions transitoires pour les wilayas nouvellement créées. Conformément aux dispositions de la loi électorale, les listes de candidats déposées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques dans ces nouvelles wilayas sont dispensées de la condition relative à la collecte des signatures, dès lors qu'elles remplissent l'une des deux conditions liées aux résultats obtenus par le parti ou à sa représentation dans la wilaya mère lors des dernières élections.

Une disposition destinée à accompagner la transition électorale liée à la nouvelle organisation territoriale et à permettre aux nouvelles wilayas de participer pleinement au scrutin. À mesure que le 28 novembre approche, l'Autorité nationale indépendante des élections se retrouve au centre du dispositif.

L'article 7 de la loi électorale lui confie la préparation, l'organisation, la gestion, la supervision et le contrôle de l'ensemble des opérations électorales et référendaires.

L'administration compétente est, de son côté, tenue de mettre à la disposition de l'ANIE les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

La première étape est désormais connue : du 6 au 17 septembre, les listes électorales seront exceptionnellement révisées.

G. Salah Eddine

LISTES ÉLECTORALES

LES CITOYENS NON INSCRITS APPELÉS À S'INSCRIRE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé qu'une révision exceptionnelle des listes électorales se déroulera du 6 au 17 septembre dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain.

À cet effet, l'institution invite l'ensemble des citoyens non encore inscrits et remplissant les conditions requises à accomplir leurs démarches d'inscription. En vertu de l'ordonnance relative au régime électoral et du décret présidentiel

convoquant le corps électoral pour le scrutin du 28 novembre prochain, l'ANIE a annoncé que la période de révision exceptionnelle des listes électorales se tiendra du dimanche 6 septembre au jeudi 17 septembre 2026, soit une durée de 12 jours. Dans ce contexte, et pour faciliter cette démarche, l'ANIE invite les citoyens non inscrits, ainsi que les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans le jour du scrutin (fixé au samedi 28 novembre 2026), à se présenter à leur commune de résidence. Munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ils pourront ainsi finaliser

leur inscription auprès de la commission communale de révision des listes électorales. L'ANIE précise que les citoyens peuvent s'inscrire ou vérifier leur situation en ligne via son site web. Par ailleurs, les bureaux de la commission communale restent ouverts tous les jours, de 9h00 à 16h30.

Cette révision exceptionnelle des listes électorales permettra à chaque citoyen de s'inscrire en ligne ou auprès de sa commune en vue des prochaines élections locales.

Zineb Bouzid

ANIE : RÉUNION PRÉPARATOIRE EN PRÉVISION DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a tenu, dimanche dernier, sous la présidence de Saad Arous, une réunion préparatoire en prévision de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a indiqué un communiqué de l'instance. Cette réunion a porté sur plusieurs points, notamment "l'élaboration

des listes des coordinateurs qui seront désignés et répartis à travers les wilayas du pays, conformément à une délibération du Conseil de l'Autorité indépendante", en sus de "la création de commissions spéciales, présidées chacune par un membre du Conseil de l'ANIE, avec la définition de leur composition et de leurs missions". Ces commissions seront chargées, à leur tour, du suivi de l'ensemble des opérations électorales dans leurs

différentes étapes, précise la même source.

À l'ordre du jour de cette réunion figurait également "l'examen des questions liées aux élections au niveau des coordinateurs de wilaya, notamment l'élaboration et l'impression des différents documents électoraux et leur distribution progressive aux wilayas du pays", ainsi que "la présentation et l'adoption du programme d'activités du président de l'Autorité

indépendante pour la prochaine période, notamment en ce qui concerne l'organisation de rencontres régionales avec les coordinateurs de wilaya et communaux à Constantine, Oran, Ouargla et Alger". S'agissant des coordinateurs de wilaya, la même source a souligné que "des jeunes compétences, ayant de l'expérience dans l'organisation des opérations électorales, seront désignées". APS

PORTÉE PAR L'ÉLECTRICITÉ ET LES NOUVEAUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES LA DEMANDE MONDIALE EN GAZ NATUREL ATTEINT UN RECORD

Le gaz naturel n'a décidément pas dit son dernier mot. Alors que la transition énergétique accélère et que les investissements dans les énergies renouvelables se multiplient, la demande mondiale de gaz a atteint un nouveau sommet en 2025. Avec 4.202 milliards de mètres cubes consommés, le marché mondial confirme la place encore stratégique de cette énergie, désormais sollicitée aussi bien pour chauffer les logements que pour produire de l'électricité et alimenter les nouvelles infrastructures numériques.

Selon le Rapport mondial sur le gaz 2026, publié mercredi dernier par l'Union internationale du gaz (IGU), la consommation mondiale a progressé de 69 milliards de m³ en un an, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2024. Une progression qui peut sembler modérée, mais qui prend une autre dimension lorsqu'elle est rapportée à la taille du marché. En 2025, le monde a ainsi franchi un nouveau record de consommation, confirmant que le gaz demeure au cœur du système énergétique mondial, malgré les transformations rapides du secteur. La hausse de la demande a principalement été alimentée par deux moteurs : la consommation résidentielle et commerciale, ainsi que la production d'électricité. Le premier a enregistré la plus forte progression absolue de l'année, avec 32 milliards de m³ supplémentaires, notamment sous l'effet des besoins de chauffage durant l'hiver. Mais c'est bien le secteur électrique qui conserve sa position dominante. Les centrales électriques ont représenté 34 % de la demande mondiale de gaz naturel en 2025, faisant de la production d'électricité le premier débouché du combustible. Ce poids s'explique notamment par la capacité des centrales à gaz à répondre rapidement aux variations de la demande électrique. Face à cette consommation en hausse, l'offre mondiale a elle aussi atteint un niveau inédit. La production disponible s'est établie à 4.147 milliards de m³ en 2025, tandis que les importations nettes de gaz



naturel liquéfié (GNL) ont atteint un record de 580 milliards de m³. Cette progression du GNL confirme surtout la transformation du marché gazier mondial. Transporté par voie maritime, le gaz liquéfié permet aux importateurs de diversifier leurs fournisseurs et aux producteurs d'accéder à des marchés situés parfois à des milliers de kilomètres. Le centre de gravité des exportations continue, lui aussi, de se déplacer.

LES ÉTATS-UNIS PRENNENT LA PREMIÈRE PLACE

En matière d'approvisionnement, l'Amérique du Nord a dépassé la Russie en 2025 pour devenir le premier exportateur mondial de gaz naturel. La montée en puissance américaine est particulièrement visible sur le marché européen. Le GNL produit aux États-Unis a couvert plus de la moitié des importations européennes, illustrant le poids croissant de Washington dans la sécurité énergétique du continent. Cette évolution contribue à redessiner les flux mondiaux de gaz. Le développement des capacités américaines de production et de liquéfaction permet aux États-Unis de renforcer leur présence sur les marchés internationaux, tandis que les importateurs cherchent à multiplier leurs sources d'approvisionnement. Le marché gazier devient ainsi de plus en plus globalisé, avec une circulation accrue du GNL entre les grandes régions consommatrices et productrices. Après plusieurs années de progression, le marché pourrait connaître un léger coup d'arrêt en 2026. L'IGU prévoit, en effet, le premier recul annuel de la demande mondiale

de gaz naturel depuis 2022, avec une baisse estimée à environ 7 milliards de m³. Cette contraction resterait toutefois limitée. La croissance de la production aux États-Unis et dans d'autres régions devrait notamment compenser une grande partie du recul attendu des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient.

LES DATA CENTERS, NOUVEAU MOTEUR DE LA DEMANDE

Un autre phénomène pourrait cependant modifier durablement la carte de la demande énergétique : l'essor des centres de données. Le développement rapide de l'intelligence artificielle, du cloud computing et des infrastructures numériques entraîne une croissance importante des besoins en électricité. En 2025, les centres de données ont représenté environ 1,9 % de la demande mondiale d'électricité. Cette consommation devrait continuer à augmenter avec la multiplication des infrastructures nécessaires au fonctionnement des services numériques et de l'intelligence artificielle. Pour le secteur gazier, cette évolution est particulièrement intéressante. Les producteurs et opérateurs énergétiques voient dans les centrales à gaz une source d'électricité capable de fournir rapidement et de manière flexible les volumes nécessaires lorsque la demande augmente. Le boom numérique pourrait donc devenir, indirectement, un nouveau facteur de soutien à la demande de gaz. Dans ce contexte, l'IGU insiste sur la nécessité de poursuivre les

investissements tout au long de la chaîne gazière : production, liquéfaction, transport, regazéification et stockage.

L'objectif est double : augmenter les capacités d'approvisionnement tout en diversifiant les routes commerciales. Une infrastructure plus importante et mieux connectée permettrait également aux marchés d'absorber plus facilement les variations soudaines de l'offre ou de la demande.

Le gaz naturel conserve ainsi une position particulière. Il doit

composer avec la montée des renouvelables et les objectifs de réduction des émissions, tout en restant recherché pour sa flexibilité et sa capacité à contribuer à la sécurité d'approvisionnement.

LE GAZ, ENTRE TRANSITION ET SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le record enregistré en 2025 rappelle finalement une réalité parfois éclipsée par les débats sur la transition énergétique : le système énergétique mondial ne se transforme pas en remplaçant instantanément une source d'énergie par une autre. Il évolue par superposition. Les renouvelables progressent, l'électrification s'accélère, l'intelligence artificielle fait exploser certains besoins en électricité, tandis que le gaz continue d'assurer une partie de la flexibilité nécessaire au fonctionnement du système. Pour l'IGU, le gaz naturel et le GNL devraient donc continuer à jouer un rôle central dans les prochaines années, notamment en raison de leur capacité à soutenir la fiabilité du réseau et la sécurité des approvisionnements. Mais cette place ne sera pas acquise éternellement. Elle dépendra de la capacité du secteur à investir, à innover et à répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité. Le paradoxe du marché gazier mondial est donc bien là : au moment où le monde cherche à réduire sa dépendance aux énergies fossiles, ses besoins énergétiques deviennent simultanément plus importants, plus flexibles et plus difficiles à satisfaire. Et, pour l'instant, le gaz reste l'un des principaux amortisseurs de cette équation.

G. Salah Eddine

CORRIDOR SUD H2 : RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE DES PAYS CONCERNÉS À ALGER

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche dernier à Alger, une réunion consacrée aux travaux préparatoires de l'événement mondial prévu en Algérie autour du projet du Corridor Sud H2 (South H2 Corridor), a indiqué un communiqué du ministère. Considérée comme l'un des projets d'infrastructures majeurs dans le domaine de l'hydrogène, cette initiative vise à transporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Allemagne, en passant par l'Italie et l'Autriche,

renforçant ainsi l'intégration de l'Algérie au marché énergétique européen. Cet événement devrait réunir les ministres de l'Énergie des pays concernés par le projet dans le cadre d'un partenariat stratégique destiné à développer un couloir de transport d'hydrogène vert depuis l'Algérie jusqu'au cœur de l'Europe. Lors de la réunion, des présentations ont été faites sur les différents dossiers liés à la préparation de cet événement, à la suite desquelles le ministre a donné des instructions et des directives pour la poursuite des préparatifs.

Par ailleurs, M. Adjal a présidé une autre réunion consacrée à l'examen de dossiers relatifs à la gestion et aux activités du secteur de l'énergie, en présence de plusieurs cadres dirigeants du ministère et de responsables du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA). Cette rencontre a permis d'examiner et d'évaluer plusieurs dossiers liés à la gestion du secteur, avant que le ministre ne donne ses orientations et directives à ce sujet, a conclu la même source.

APS

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES EN ALGÉRIE LES AUTORITÉS RENFORCENT LA PRÉVENTION

Les intoxications alimentaires demeurent un enjeu de santé publique en Algérie, particulièrement durant la période estivale. La hausse des températures, conjuguée aux mauvaises conditions de conservation, de préparation et d'hygiène, peut favoriser la contamination et la prolifération de bactéries dans les denrées alimentaires.

Face à ce risque accru en été, les autorités sanitaires et les services chargés du contrôle du marché ont renforcé, en 2026, les actions de prévention et de sensibilisation afin de limiter les cas d'intoxications alimentaires collectives. Une vigilance particulière est accordée aux produits périssables, mais également aux repas préparés en grandes quantités à l'occasion des mariages, fêtes familiales, banquets et autres rassemblements. Selon les données communiquées par les autorités, cette année, les espaces familiaux dédiés à la restauration collective concentreraient plus de 60 % des intoxications alimentaires collectives.

LES REPAS COLLECTIFS, UN FACTEUR DE RISQUE

Ces rassemblements présentent plusieurs facteurs favorisant la contamination. Les repas sont souvent préparés plusieurs heures avant leur consommation et en grandes quantités. Dans ces conditions, le transport, le stockage et le maintien des aliments à une température appropriée deviennent déterminants pour préserver leur



salubrité. Les autorités relèvent également que ces espaces sont plus difficiles à contrôler que les établissements de restauration professionnels. À l'inverse, les intoxications enregistrées dans les restaurants et autres établissements de restauration affichent une tendance à la baisse ces dernières années.

LA CHALEUR, UN RISQUE SUPPLÉMENTAIRE

La période estivale constitue une saison particulièrement sensible en raison des températures élevées, qui peuvent accélérer la multiplication de certaines bactéries lorsque les aliments ne sont pas conservés dans des conditions adéquates. La rupture de la chaîne du froid figure ainsi parmi les principaux facteurs de risque, notamment pour les viandes, les produits laitiers, les œufs, les pâtisseries et les plats préparés. Un aliment contaminé peut, par ailleurs,

transmettre des bactéries ou des toxines sans présenter de modification apparente de son odeur, de son goût ou de son aspect. Les autorités rappellent, à ce titre, la nécessité de respecter les températures de conservation recommandées et de réduire autant que possible le temps d'exposition des aliments à température ambiante.

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES ET DE LA SENSIBILISATION

Pour l'été 2026, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a renforcé les actions de sensibilisation consacrées à la prévention des intoxications alimentaires. La campagne vise les consommateurs, les commerçants, ainsi que les différents intervenants de la chaîne alimentaire. Elle porte notamment sur les règles d'hygiène,

les conditions de conservation des denrées, le respect de la chaîne du froid et les bonnes pratiques de préparation et de manipulation des aliments. Parallèlement, les services de contrôle intensifient leurs opérations sur le terrain afin de vérifier le respect des règles sanitaires dans les commerces, les établissements de restauration et les autres structures concernées.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

La prévention repose également sur des gestes simples au quotidien. Avant tout achat, les consommateurs sont appelés à vérifier les dates de péremption, les conditions de conservation et l'état des emballages. Une attention particulière doit également être accordée à l'hygiène lors de la préparation des repas : lavage régulier des mains, nettoyage des ustensiles et des surfaces de travail, séparation des aliments crus et cuits et respect des conditions de conservation. Les plats préparés doivent, autant que possible, être consommés rapidement ou maintenus à une température appropriée afin d'éviter la prolifération des bactéries. Enfin, en cas de vomissements, de diarrhées, de douleurs abdominales ou de fièvre après la consommation d'un repas, une consultation médicale est recommandée. La vigilance doit être renforcée lorsque plusieurs personnes ayant consommé le même aliment présentent simultanément des symptômes, ce qui peut constituer un signe d'intoxication alimentaire collective.

R. S.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA LES PRÉPARATIFS SUR LE TERRAIN VONT BON TRAIN

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa, au cours de laquelle il s'est félicité de l'avancement des préparatifs sur le terrain, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Tenue dimanche dernier au siège du ministère, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des mesures préparatoires du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur un linéaire de 495 km, financé par la Banque africaine de



développement (BAD). A cette occasion, le ministre s'est félicité de l'avancement des préparatifs sur le terrain, soulignant que les résultats obtenus étaient à même de réunir les conditions nécessaires au lancement de la réalisation du projet dans les délais impartis, ajoute le communiqué.

Ont pris part à cette réunion les membres de la commission, représentants du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, y compris de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), du ministère des Finances, y compris de la Direction générale du budget et de la Direction générale du

domaine national, ainsi que des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Poste et des Télécommunications, de l'Energie et des Energies renouvelables, de l'Hydraulique et de l'Industrie. Etaient également présents les directeurs généraux de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED). L'ordre du jour de la réunion a porté sur le suivi de l'avancement des préparatifs du lancement du projet, ainsi que sur les mesures à prendre pour lever les éventuels obstacles et difficultés sur le terrain au niveau des tronçons Ouargla-El Meniaa et El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, selon la même source. La réunion a, par ailleurs, permis d'examiner les moyens de renforcer et d'accélérer le rythme de coordination entre les différents intervenants, y compris les autorités locales, afin de garantir le parachèvement des démarches requises et le lancement effectif de la réalisation de ce projet stratégique dans les délais impartis, conclut le communiqué. APS

«CARAVANES CULTURELLES BALSAM»

LA CULTURE AU CHEVET DES ENFANTS SINISTRÉS

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, samedi dernier, l'ouverture des institutions et infrastructures culturelles pour la collecte de dons destinés aux wilayas touchées par les récents incendies. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du « Plan culturel de solidarité d'urgence » baptisé « Caravanes culturelles Balsam », prévoit également la mise en place de caravanes solidaires et de bibliothèques mobiles, ainsi que l'aménagement d'espaces et d'ateliers éducatifs et artistiques pour les enfants.

Le choix du terme « Balsam », qui se traduit par « baume », fait référence à cette idée de soutien et de consolation. Le recours aux activités culturelles et artistiques est particulièrement envisagé comme un moyen d'instaurer, pour les enfants, des espaces où ils peuvent retrouver des points de repère, partager leurs expériences vécues et renouer avec les activités quotidiennes malgré les circonstances pénibles et traumatisantes. Les activités telles que les cours de dessin, les jeux, les récits et les activités artistiques sont ainsi envisagées comme des moyens de divertir les enfants et de stimuler leur expression pendant une période particulièrement difficile. Cette initiative fait suite aux directives de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, adressées aux directeurs de la culture et des arts de toutes les wilayas du pays. Ce programme vise à intégrer les institutions culturelles aux efforts de solidarité déployés à la suite des incendies qui ont ravagé plusieurs régions, en accordant une attention particulière aux enfants directement touchés par les conséquences de cette tragédie. Le ministère a expliqué, dans son communiqué de presse, que cette démarche reflète une volonté d'offrir

soutien, solidarité et loyauté à nos concitoyens des wilayas touchées par les récents incendies dévastateurs, ainsi qu'un engagement humanitaire total à un moment où les populations ont besoin de soutien dans des circonstances aussi difficiles. Selon la même source, la ministre de la Culture et des Arts affirme que la culture, compte tenu de son importance et de son rôle essentiel, ne peut être qu'un acte de solidarité ancré dans la société, capable de panser les plaies psychologiques laissées par cette tragédie. La ministre a invité les intellectuels, les artistes et les associations culturelles et artistiques à participer à cette initiative afin de « réaliser ensemble le sens de la Touiza, une tradition algérienne ancestrale, pour que nous puissions nous unir et nous soutenir mutuellement dans l'adversité. Soyons partie intégrante de cette dimension culturelle... pour panser les plaies grâce à la culture et aux arts et faire naître une lueur d'espoir au cœur de cette douleur ». Cette initiative, récemment annoncée, s'appuie largement sur le réseau existant d'institutions culturelles, qui servent déjà de points de collecte pour les dons destinés aux wilayas touchées, ainsi que de relais pour la diffusion des initiatives artistiques et



éducatives prévues dans les bibliothèques mobiles. Une attention particulière est portée à ces dernières. Selon le ministère, ces centres doivent être équipés d'une variété de matériel récréatif et éducatif, tels que des jeux, des contes, des livres de coloriage, des carnets à dessin, des jeux de construction et des kits d'activités adaptés à différents groupes d'âge. Le projet prévoit également de documenter cette expérience à travers les œuvres d'art des enfants. Leurs dessins pourront ensuite être rassemblés pour créer une « Exposition de l'espoir », articulée autour de thèmes tels que « Mon village, ma maison, ma montagne et ma forêt ». Les œuvres seront également compilées dans un guide porteur de messages d'espoir et contribuant à la

sensibilisation du public. Immédiatement après l'annonce du plan, les centres et institutions culturelles du pays ont lancé un appel aux dons et annoncé leur participation. De nombreuses organisations ont ouvert leurs portes pour collecter des fonds pour les wilayas sinistrées, tandis que d'autres ont annoncé la mise en place d'initiatives et d'activités solidaires pour les enfants. Enfin, il convient de souligner que la mise en œuvre de ce plan intervient à un moment où les incendies ont suscité un élan de solidarité citoyenne exceptionnel à travers toute l'Algérie. La contribution du secteur culturel vise ainsi à intégrer la culture à la réponse collective face aux conséquences des incendies.

Abir Menasria

PRÉVU LE 5 OCTOBRE PROCHAIN

LE PREMIER FORUM DU DESIGN SE TIENDRA À ALGER

Le 1er Forum du design d'Alger se tiendra le 5 octobre prochain à l'hôtel El Djazaïr, avec l'ambition de réunir les professionnels du secteur et de mettre en lumière les talents de la création locale. Organisé par « Global Trade Support », l'événement sera consacré au design, à l'architecture d'intérieur, au design produit et à l'innovation, autour du thème : « Le pouvoir transformateur du design : concevoir les intérieurs, les produits et les usages de demain. »

Selon la cheffe de projet, Batoul Hamel, le forum se veut avant tout un « espace professionnel de rencontre et de mise en réseau » réunissant architectes, designers, promoteurs, décorateurs, industriels et professionnels des matériaux, afin de favoriser les échanges et les collaborations.



Le programme prévoit plusieurs conférences et tables rondes, avec notamment la participation de Feriel Gasmi Issiakhem, designer et architecte d'intérieur, qui abordera les liens entre patrimoine et design contemporain. Raouf Stiti, PDG de Batimatec

Expo, interviendra sur « Les matériaux de construction en Algérie : 25 ans de transformation d'un marché », tandis que l'architecte d'intérieur tunisienne Manoubia Néji évoquera l'architecture d'intérieur comme « traducteur de l'identité artisanale ». En marge du forum, une compétition de design industriel sera également organisée autour de la mobilité urbaine. Ouverte aux étudiants, designers, professionnels et jeunes créateurs, elle les invitera à concevoir un scooter de livraison innovant, adapté aux nouveaux usages et aux défis de demain.

À travers cette initiative, les organisateurs ambitionnent de promouvoir le design industriel algérien et de souligner son potentiel à apporter des réponses aux enjeux économiques, industriels et sociétaux.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHÂN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTE
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

16. CHARGÉ D'AFFAIRES, MÊTRE EN LA
GRANDE AMBASSADE DE PARIS

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16, le quotidien du Grand Public

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

FERRARI 250 GTO

L'EMPREINTE
D'UNE LÉGENDE

la voiture la plus chère du monde

Dans les années 1960, Ferrari domine déjà la compétition automobile et crée un modèle exceptionnel : la 250 GTO. Seulement 36 exemplaires sont produits entre 1962 et 1964, ce qui en fait une voiture ultra-rare. La 250 GTO est équipée d'un moteur V12 de 3 litres développant 300 chevaux, capable d'atteindre 280 km/h. Elle remporte de nombreuses courses d'endurance, comme les 24 Heures du Mans, et devient rapidement une légende



La Ferrari 250 GTO n'est pas une simple voiture. C'est un mythe, une œuvre d'art mécanique forgée dans l'acier et l'aluminium, née d'une rivalité féroce et consacrée par une série inouïe de victoires. Pour le passionné, elle incarne l'âge d'or de la course sur route, où le courage du pilote et la pureté de la mécanique faisaient la loi.

CONTEXTE : LA GUERRE DES GT ET LA NAISSANCE D'UNE ARME ABSOLUE

Au tournant des années 1960, Ferrari domine déjà la Formule 1, mais la bataille fait rage en Grand Tourisme. Jaguar vient de dévoiler l'E-Type, Aston Martin prépare ses DB4 GT, et Shelby s'apprête à lancer la Cobra. Enzo Ferrari veut une machine capable de raffer les titres en catégorie GT, tout en restant suffisamment « routière » pour être homologuée. La réglementation FIA du Groupe 3 impose alors la production d'au moins 100 exemplaires en 12 mois. Maranello utilise astucieusement l'homologation de la 250 GT SWB (Short Wheelbase) pour faire valider la GTO, dont le nom signifie « Gran Turismo Omologato » – « Grand Tourisme homologué ». Le projet est confié à Giotto Bizzarini, puis à Mauro Forghieri, avec une carrosserie dessinée et mise en forme à la main chez Sergio Scaglietti, à Modène.

L'objectif est clair : une berlinette légère, aérodynamique, dotée d'un V12 hurlant, capable de dominer le championnat du monde des constructeurs GT.

LA MÉCANIQUE D'UNE ICÔNE :

LE V12 COLOMBO AU CŒUR DE LA TEMPÊTE

Sous le long capot avant de la 250 GTO trône le fameux V12 Colombo, type 168 Comp/62, dérivé des moteurs de compétition Ferrari. Ses caractéristiques en font un joyau de l'ingénierie :

Cylindrée : 2 953 cm³ (73 mm d'alésage x 58,8 mm de course)

Architecture : V12 à 60°, arbre à cames en tête par banc (SOHC), 2 soupapes par cylindre

Alimentation : 6 carburateurs Weber 38 DCN à double corps

Lubrification : carter sec, typique des moteurs de course

Puissance : environ 300 ch (296 ch / 221 kW) à 7 400–7 500 tr/min

Couple : 294 Nm à 5 500 tr/min

Régime maximal : près de 8 000 tr/min en utilisation course

Ce moteur, entièrement en alliage léger, est accouplé à une boîte manuelle 5 vitesses entièrement synchronisée, avec un levier à grille ouverte, typique des Ferrari de compétition de l'époque. La transmission se fait vers un pont rigide arrière, guidé par un système de type Watts pour limiter les mouvements latéraux.

Le rapport poids/puissance est exceptionnel : entre 880 et 950 kg pour près de 300 ch, soit environ 3 kg par cheval.

Les performances sont alors spectaculaires : 0 à 100 km/h : environ 5,9 secondes

Vitesse maximale : 280–285 km/h selon les rapports et le réglage

Consommation : autour de 25 L/100 km en usage mixte, bien plus en course

CHÂSSIS, CARROSSERIE

ET TENUE DE ROUTE :

L'ART DE LA LÉGÈRETÉ

La 250 GTO repose sur un châssis tubulaire en acier, soudé à la main, dérivé de celui de la 250 GT SWB mais renforcé et allégé. Les tubes sont de section plus fine, avec des entretoises supplémentaires pour augmenter la rigidité torsionnelle, cruciale en compétition. La carrosserie, en aluminium, est façonnée à la main par Scaglietti selon les lignes conçues en collaboration avec l'ingénierie Ferrari. Son profil est tendu, bas, avec un nez

plongeant, un toit fuyant et un arrière tronqué, optimisé pour l'aérodynamisme. Des ouïes, des prises d'air et des passages de roues élargis complètent une silhouette qui semble taillée pour la vitesse.

CÔTÉ TRAINS ROULANTS :

Avant : suspension à doubles triangles superposés, ressorts hélicoïdaux, barre antiroulis

Arrière : pont rigide guidé par des bras de guidage et des ressorts semi-elliptiques (ou selon certaines sources, des configurations proches du pont De Dion)

Freins : disques aux quatre roues, sans assistance

Roues : jantes Borrani à rayons, souvent en 15 pouces, avec pneus de compétition

Le résultat est une voiture extrêmement vive, exigeante, mais récompensant le pilote précis par une adhérence et un équilibre rares pour l'époque.

PALMARÈS :

TROIS TITRES MONDIAUX

ET UNE MOISSON DE VICTOIRES

Pour Ferrari 250 GTOs and one 330 GTO race cars on track at the 2012 Goodwood Revival.

Dès 1962, la 250 GTO s'impose comme l'arme absolue en GT. Elle permet à Ferrari de remporter le Championnat du Monde des Constructeurs en catégorie GT trois années consécutives : 1962, 1963 et 1964.

Son palmarès comprend des victoires majeures dans les épreuves les plus prestigieuses :

Targa Florio, en Sicile, à plusieurs reprises

Tour de France automobile, épreuve mixte route/circuit redoutée

12 Heures de Sebring, aux États-Unis 1000 km du Nürburgring,

sur la redoutable boucle allemande De nombreuses victoires de

catégorie aux 24 Heures du Mans, avec des places d'honneur au

général La GTO est aussi l'outil privilégié des écuries « semi-

officielles » et des pilotes privés, comme Phil Hill, Olivier

Gendebien, Jo Schlesser, ou encore des équipes comme la

Scuderia Serenissima. Sa fiabilité, sa puissance et sa capacité à

être « pilotée » en font une arme redoutable aussi bien sur circuit

que sur route fermée.

RARETÉ, SÉLECTION DES CLIENTS

ET AURA IMMÉDIATE

Entre 1962 et 1964, Ferrari ne produit officiellement que 36 exemplaires de la 250 GTO (33 de la série initiale, puis 3 voitures de 1964 parfois baptisées « Série 2 » ou rattachées à la famille 330 GTO selon les sources). Certains documents évoquent jusqu'à 39 voitures en incluant des prototypes et des versions à moteur 4 litres, mais le noyau dur reste bien ces 36 GTO « historiques ». Enzo Ferrari sélectionne personnellement les acheteurs, privilégiant les pilotes et écuries capables de faire briller le modèle en

RARETÉ,
PERFORMANCE
ET HISTOIRE FONT
D'UNE SIMPLE
VOITURE UNE
VÉRITABLE ICÔNE
INTEMPORELLE

compétition. Posséder une GTO à l'époque est autant un privilège qu'une responsabilité : il faut la faire courir, la maintenir au top, et représenter la marque. Cette rareté extrême, associée à un palmarès hors norme et à une ligne intemporelle, transforme rapidement la 250 GTO en objet de culte. Dans les meetings historiques, chaque apparition d'une GTO est un événement, les spectateurs se massant pour entendre le hurlement du V12 Colombo.

LA 250 GTO AUJOURD'HUI :

LA VOITURE LA PLUS CHÈRE DU MONDE

Red 1962 Ferrari 250 GTO (chassis 3451GT), number "86", on display. Dès les années 1980, les valeurs des voitures de collection explosent ; la 250 GTO devient la Ferrari la plus cotée, puis la voiture la plus chère au monde. Au fil des décennies, les records se succèdent :

Dans les années 1990 et 2000, les premières GTO dépassent les 5, puis 10 millions de dollars.

En 2013, une 250 GTO est vendue pour environ 52 millions de dollars (transaction privée).

En 2018, un exemplaire atteint 70 millions de dollars selon certaines rumeurs de vente privée.

En 2023, une 250 GTO de 1962 est adjudagée chez RM Sotheby's pour 51,7 millions de dollars, confirmant son statut de pièce maîtresse de l'histoire automobile. Aujourd'hui, les propriétaires de 250 GTO sont souvent des collectionneurs de premier plan, des musées ou des familles ayant conservé leur voiture depuis des décennies. Les assurances, la sécurité et la logistique nécessaires pour déplacer et faire rouler ces voitures en font des objets presque « sacrés », rarement exposés au risque de la route ouverte.

FICHE TECHNIQUE RÉCAPITULATIVE

Production : 1962–1964, 36 exemplaires officiels

Moteur : V12 60° 3.0 L (2 953 cm³), type 168 Comp/62, 300 ch à 7 400–7 500 tr/min, 294 Nm à 5 500 tr/min

Transmission : boîte manuelle 5 vitesses, propulsion

Châssis : tubulaire en acier, carrosserie aluminium

Dimensions : longueur ~4,32–4,40 m, largeur ~1,60–1,675 m,

hauteur ~1,21 m, empattement 2,40 m

Poids : 880–950 kg selon configuration et équipements

Performances : 0–100 km/h ~5,9 s, vitesse max ~280–285 km/h

Freins : disques aux 4 roues, sans assistance

Roues : jantes Borrani à rayons, pneus de compétition

POURQUOI LA 250 GTO RESTE UNE RÉFÉRENCE ABSOLUE

Interior of the right-hand-drive Ferrari 250 GTO, chassis 3647GT.

Histoire sportive unique : trois titres mondiaux GT consécutifs, un palmarès dense et varié.

Ingénierie pure : V12 atmosphérique, châssis léger, aérodynamisme soignée, aucune aide électronique.

Design intemporel : lignes de Scaglietti, proportions parfaites, présence immédiate.

Rareté absolue : 36 exemplaires, histoires individuelles documentées, propriétaires souvent célèbres.

La Ferrari 250 GTO reste bien plus qu'une voiture : c'est un symbole de passion, de risque et de perfection mécanique, une machine qui a marqué l'histoire de l'automobile à jamais.

Prochain édition :
une autre voiture qui a
marqué l'Histoire avec un grand « A ».



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

5

BIENFAITS ÉTONNANTS
DU GINGEMBRE

Le gingembre, originaire d'Asie du Sud-Est, est une plante principalement valorisée pour sa racine aux vertus bienfaisantes. Riche en principes actifs tels que les gingérols et les shogaols, cette racine est réputée pour ses puissantes propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires.

LES BIENFAITS
DU GINGEMBRE POUR
LA SANTÉ

Le gingembre est une racine bien connue. On l'utilise ainsi facilement dans différentes recettes comme le pain d'épice ou les biscuits. En plus de son goût si particulier, le gingembre compte de nombreux bienfaits pour la santé. Notamment :

CALMER LES NAUSÉES

D'après une nutritionniste, « La racine de gingembre est réputée pour réduire les symptômes associés au mal des transports, notamment les vertiges, les nausées, les vomissements et les sueurs froides ». Ces bienfaits pourraient s'élargir aux personnes nauséabondes suite à une grossesse

ou une maladie. Il est cependant important de vérifier avec son médecin si la consommation est recommandée.

SOULAGER LES DOULEURS

Certaines études recommandent l'utilisation locale du gingembre (avec une compresse) pour soulager les symptômes de l'arthrose. Une application locale permet de stimuler la circulation et apaiser les brûlures. Le gingérol est un puissant composé inflammatoire. Une

consommation régulière permet d'apaiser les douleurs.

AIDER À LA DIGESTION

Le gingembre stimulerait les sécrétions gastriques ce qui permet d'éviter les indigestions. Consommer cette racine accélère la vidange gastrique : fini d'être constipé !

PROTÉGER LES CELLULES

Protéger les cellules des dommages causés par le stress ou une mauvaise alimentation. En effet, la racine est très riche en antioxydants (terpènes, polyphénols, gingérol, manganèse).

SOULAGER LES
SYMPTÔMES D'UN RHUME

Un thé au gingembre permet de calmer un début de rhume. En effet, il favorise la transpiration et peut être utilisé pour traiter les états fébriles. La racine consommée fraîche semble avoir des effets antiviraux.

NUMÉROS
UTILISURGENCES
ET SÉCURITÉ
SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS
UTILIS

AÉROPORT
HOuari-
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

SÉLECTION DES JEUNES (PRÉPARATION DE LA CAN U23 2027)

LES U23 EN REGROUPEMENT À SIDI MOUSSA

La sélection nationale des U23 a entamé, dimanche dernier, un nouveau regroupement de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa à Alger.

Le sélectionneur national Rafik Saïfi a fait appel, pour ce stage, à 25 joueurs tous issus du championnat local. Il s'agit de Mokhtar Mohamed-Aness (CR Belouizdad), Trad Zakaria, Boungab Ahd Abderrahmane (ES Sétif), Merhab Mohamed, Cherir Abdelhak (JS Saoura), Gassi Yakoub, Chaib Yacine, Hamadouche Yacine (MC Alger), Benadela Abderrahmane (US Chaouia), Bouaouiche Rami, Slimane Tichtich Islam (JS Kabylie), Guerroudja Wael, Hamri Abdelkrim Sohaib (CR Témouchent), Ben Idder Abdelhak, Guidoum Mohamed, Belkaid Youcef (Paradou AC), Diha



Imad Eddine (US Biskra), Ammam Faiz, Abbaci Islam (JS El Biar), Mahi Mohammed (MB Rouisset), Boularas Omar, Boutaoui Moncef, Limane Ala Eddine (USM Alger), Sari Mohamed

Abdelkafi (ES Ben Aknoun) et Feddal Aïssa (ASO Chlef). L'objectif premier de ce regroupement est de poursuivre la préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) des U23 2027, qualificative, pour rappel, pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Etant exempt du premier tour, la sélection nationale entamera les éliminatoires à partir du deuxième tour. Elle aura comme premier adversaire, en matchs aller et retour, entre les 9 et 17 novembre prochain, le vainqueur de la confrontation du premier tour qui opposera le Malawi à l'Eswatini. Lors du tour suivant, en cas de qualification, les jeunes Verts disputeront, en mars 2027, leur qualification au tournoi final, contre le vainqueur de Zimbabwe et le qualifié de Île Maurice - Mali. A noter, enfin, que ce regroupement se poursuivra jusqu'à demain.

Djaffar C.

MC ALGER

Le gardien franco-marocain Gourari signe, en attendant le Jordanien Azaïzah

Le gardien franco-marocain Yassine Gourari Tebaa a été présenté, dimanche dernier en début de soirée, par le Mouloudia d'Alger, l'annonçant signataire d'un contrat de deux ans. Il vient ainsi combler le départ d'Alexis Guendouz qui a rejoint la JSK. Par ailleurs, la signature de l'international jordanien Ali Azaïzah, également annoncé du côté de Zéralda, devait se faire hier. Le milieu offensif jordanien avait d'ailleurs débarqué, la veille, à Alger, en prévision de son engagement avec le champion d'Algérie en titre. Le joueur a été accueilli à l'aéroport international d'Alger par le manager et porte-parole du club, Djamel Benlamri, qui, à l'occasion, a refait surface publiquement, après une longue absence de plusieurs jours de son bureau à Zéralda. La direction du MCA a conclu avec le club koweïtien de Kazma SC, propriétaire du joueur, un accord pour son transfert à titre de prêt. Azaïzah, âgé de 22 ans, évolue au poste d'ailier gauche.

D. C.

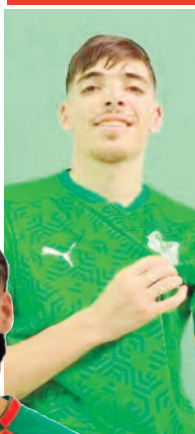


USM ALGER

C'est finalement raté pour Deghmoum

Très courtisé par de nombreux clubs, lors de ce mercato estival, notamment le MCA et l'USMA, mais aussi Al Ahly SC d'Egypte, le milieu offensif algérien d'Al Masry, Abderrahim Deghmoum, n'ira finalement nulle part. C'est surtout l'USM Alger qui tenait à concrétiser son recrutement en proposant une offre de 1,5 million d'euros au club égyptien. Dimanche dernier, à quelques encablures de la fin du mercato, Al Masry a finalement annoncé la prolongation du joueur jusqu'en 2029. «L'administration d'Al Masry, sous la présidence de Kamel Abou Ali, a réussi à conclure le dossier de prolongation du contrat de son joueur Abderrahim Deghmoum, et

ce, après un concave qui a réuni Dr Mohamed Moussa, membre du conseil d'administration et responsable de l'équipe première, et le joueur, où il a été question de trancher les détails du renouvellement», a fait part le club Al Masry dans un communiqué. «L'administration a surtout veillé à sécuriser le maintien de Deghmoum face aux nombreuses sollicitations dont il a fait l'objet dernièrement. La réunion a été bouclée par un accord final entre les deux parties et le joueur a tranché de poursuivre son parcours avec Al Masry, privilégiant ainsi la continuité et la stabilité», a conclu le club égyptien. D. C.



JS KABYLIE

Rami Bouaouiche, nouvelle recrue

La direction de la JS Kabylie a annoncé, dimanche dernier, l'engagement du jeune défenseur central Rami Bouaouiche. «La JS Kabylie annonce l'arrivée de Rami Bouaouiche. Défenseur international avec les sélections de jeunes, il a été formé à l'Académie de la FAF de Sidi Bel-Abbès. Rami Bouaouiche rejoint la JS Kabylie pour entamer une nouvelle étape de son parcours sous les couleurs jaune et vert. Bienvenue Rami !», a posté le club kabyle sur ses réseaux. Bouaouiche, âgé de 20 ans, est ainsi la dixième recrue de la JSK en ce mercato d'été. Hier, dernier jour des transferts, ça devait bouger encore du côté de Tizi-Ouzou où les départs de Merbah et Madani restaient à trancher. Tout comme le cas des deux dernières arrivées à officialiser, laissait-on entendre dans l'entourage du club.

D. C.



JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

(FINALE DU TOURNOI DE FOOTBALL) ALGÉRIE 2 – TUNISIE 0

LES VERTS RÉÉDITENT L'EXPLOIT EN OR



La sélection algérienne de football des U21 a brillamment clôturé, dimanche soir, le tournoi des Jeux méditerranéens 2026, à Tarente, en Italie, en décrochant la médaille d'or. Les Verts ont largement dominé leurs homologues tunisiens (2 – 0), en finale de la compétition.

Les Algériens, emmenés par un Kohili dans une forme splendide durant tout le tournoi du reste, ont affiché leurs intentions dès l'entame de la partie. On jouait à peine les 30 premières secondes que le néo-Mouloudéen, qui n'a eu aucun mal à se mettre dans sa meilleure position à quelques pas de la surface de réparation adverse, adresse un tir tendu des 25 mètres qui finira au fond du but tunisien. Le gardien, trahi par le rebond du ballon, a dû se contenter de constater et subir les dégâts prématurément dans cette finale qui semblait déjà sourire aux Algériens. Pour ces derniers, la partie ne pouvait mieux commencer. Déjà ambitieux, cette réalisation leur a permis de mener la partie de bout en bout malgré les tentatives des Tunisiens de reprendre pied. Mais ils n'y pourront pas grand-chose face aux protégés de Brahim Hemdani qui ont maîtrisé la rencontre. Et c'est logiquement qu'ils parviendront d'ailleurs à boucler la première mi-temps avec cet avantage acquis quasiment dès le coup de starter de l'arbitre turc de cette finale. Au retour des vestiaires, Kohili and Co continueront à mener la barque à leur guise, tout en laissant parfois les Tunisiens venir. Une belle stratégie qui a d'ailleurs failli permettre aux Algériens de corser le score à plus



d'une fois en agissant sur des contres. Et ça a fini par arriver à la 82^e de jeu lorsque le même Kohili doublait la mise sur penalty. Les Verts venaient de sécuriser leur score et, partant, cette médaille d'or dont toute l'Algérie rêvait.

IBRAHIM HEMDANI, DIGNE SUCCESEUR DE RACHID MAKHLOUFI

En 1975, c'était Kaoua du RC Kouba, Betrouni du MC Alger et Menguellet de la JS Kabylie qui offraient la toute première médaille d'or à l'Algérie en finale gagnée (3 – 2), au stade du 5-Juillet, face à la France. 51 ans après, c'est sur un doublé de Kohili, néo-Mouloudéen, que l'Algérie a réédité l'exploit en s'offrant la 2^e médaille d'or dans ce tournoi, en venant à bout de la Tunisie sur le score de 2 à 0. Sur le podium des sélectionneurs, l'ex-international Ibrahim Hemdani, fraîchement nommé à la tête des U21, succède merveilleusement bien au défunt historique Rachid Makhloufi. C'est ce qu'on appelle vraiment partir du bon pied pour l'enfant d'Irdjen, dans la municipalité de Larbaâ N'Ath Idrassen, où il

revient souvent passer ses vacances en vadrouillant au village en tongs. Comme quoi, en dépit déjà de son parcours à envier de l'O Marseille jusqu'aux Rangers de Glasco, le succès ne lui a jamais monté à la tête. Dimanche dernier encore, Hemdani était encore des moins ostentatoires à fêter le sacre au stade Erasmo Iacovone de Tarente. C'était pourtant le sien aussi. Mais le sourire plein d'humilité était là ! Voilà pour lui, en tout cas, un sérieux atout qui le conforte dans cette probable optique à prendre l'équipe première, en attendant que la FAF officialise avec un nouveau

sélectionneur.



ABDERRAHMANE HAMMAD ET LES JOUEURS, UNANIMEMENT HOMMAGE AUX VICTIMES DES INCENDIES

Après la cérémonie de remise des médailles, en marge de la joie du sacre, la délégation algérienne n'a pas manqué dans son ensemble d'avoir une pieuse pensée pour les victimes des incendies. «C'est un sacre très important surtout qu'il s'agit de sport collectif. C'est complètement différent des sports individuels. Et puis ça vient après 50 ans de la première médaille de cette discipline. Je ne peux que féliciter ces joueurs et leur staff technique. On espère aussi que notre handball et basketball retrouvent leurs niveaux et pourquoi pas engranger d'autres médailles dans les autres disciplines.

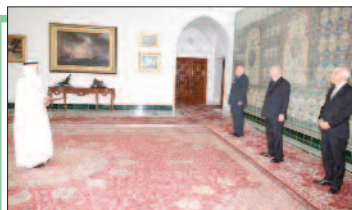
C'est notre manière de faire un geste à notre pays endeuillé par les incendies», déclarait Abderrahmane Hammad, président du Comité olympique algérien. Le gardien de la sélection, El Koubi, abondera dans le même sens. «Tout d'abord, on ne peut que s'incliner devant la mémoire des victimes des incendies du pays. Ces événements tragiques nous ont rajouté de la détermination pour réussir cette médaille d'or. C'est venu avec la volonté de Dieu, mais aussi avec l'apport de notre staff technique qui nous a beaucoup soutenu et orienté», a déclaré le portier du Paradou AC. Satta, le défenseur du MC Alger, dira, pour sa part, que «cette médaille est la monnaie qu'on doit à nos supporters qui nous ont soutenus depuis le match du Kosovo. C'est aussi notre hommage aux

victimes des incendies en Algérie». Daniel Ilies, le milieu offensif, exprimera ses remerciements «pour tout le monde qui nous a soutenu. Ce n'est pas

une consécration dont on nous a fait cadeau. C'est une médaille d'or pour laquelle on a travaillé durement. Jouer et gagner cinq matchs en neuf jours, ce n'était pas chose évidente ni facile. Mais comme on l'avait promis, on a tenu notre promesse et ce sacre est pour tout le peuple algérien. One, Two, Three, viva l'Algérie !», a-t-il résumé.

Djaffar Chilab



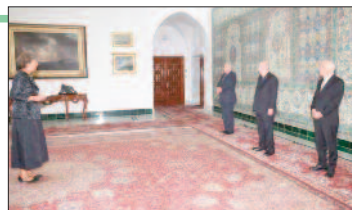


LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE QUATRE NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs accrédités en Algérie.

Le chef de l'État a ainsi reçu les lettres de créance de Nasser Kanani Jafi, ambassadeur de la République islamique d'Iran. Il a également reçu celles de Nawaf Dhaidan Bousheiba, ambassadeur de l'État du Koweït, ainsi que de Marion Wascheit-Kropski, ambassadrice de la Confédération suisse.

Le président Tebboune a, par ailleurs, reçu les lettres de créance de Yursen Bahaaududdin Ambari, ambassadeur de la République d'Indonésie.



CHARGÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LA PRÉSIDENTE DE L'APN À BELGRADE POUR LA RÉUNION DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE CONSTITUTIVE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, chargée par le président Abdelmadjid Tebboune, participe (hier et aujourd'hui), à Belgrade, en Serbie, à la réunion commémorative de la première conférence constitutive du Mouvement des non-alignés.

« Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedeche, accompagnée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès

Magramane, participe aux travaux de la réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première conférence constitutive du Mouvement des non-alignés », a indiqué lundi dernier un communiqué de l'APN, précisant que cette rencontre sera organisée sous le thème « L'héritage historique du non-alignement : des leçons pour le monde d'aujourd'hui ». Selon la même source, cet événement devait connaître une participation de haut niveau des États fondateurs du Mouvement, ainsi que des membres de la Troïka du Mouvement des

non-alignés et constituera « une occasion propice pour raviver les principes fondateurs du Mouvement, tracés par les pères fondateurs depuis la Conférence de Bandung, en 1955, et le Sommet de Belgrade, en 1961 », comme elle permettra « de renouveler l'engagement en faveur du renforcement de l'intégration, de la concertation et de la coopération entre les pays membres du Mouvement dans un contexte international complexe marqué par le retour des phénomènes de polarisation et de la logique de la force ».

APS



SAHARA OCCIDENTAL

BRAHIM GHALI APPELLE L'UA À ACHEVER LA DÉCOLONISATION

Alors que l'Union africaine cherche à renforcer ses mécanismes de prévention et de règlement des conflits, le président de la République arabe sahraoui démocratique, Brahim Ghali, a appelé, dimanche dernier à Luanda, l'organisation continentale à faire du parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental une priorité de son action.

Cette intervention est intervenue dans le cadre de la 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), consacrée au renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits, où Brahim Ghali a appelé l'organisation panafricaine à assumer pleinement son rôle dans le règlement de cette question.

Dans son allocution, le président de la RASD a rappelé que le Sahara occidental constitue "une question purement africaine", estimant que "la responsabilité de l'UA exige qu'elle contribue, aux côtés des Nations unies, au parachèvement du processus de décolonisation du territoire occupé".

Pour Brahim Ghali, la question sahraoui ne saurait donc être reléguée au second plan au moment où l'organisation cherche à consolider son architecture continentale de paix et de sécurité. Il a insisté sur "l'importance pour l'UA d'assumer ses responsabilités à l'égard de la question sahraoui, étant une question de décolonisation inscrite à l'agenda de l'organisation continentale, et de poursuivre sa contribution, aux côtés des Nations unies, afin de permettre au peuple sahraoui de parachèvement le processus de décolonisation". Dans son intervention, il a également



mis en avant le rôle de l'Algérie dans les efforts africains en faveur de la paix et du règlement des conflits et salué son soutien constant aux causes de libération, ainsi que son engagement en faveur de la stabilité du continent, rappelant que l'Algérie "dispose d'une expérience riche en matière de règlement des conflits ayant permis d'en résoudre plusieurs en Afrique".

Brahim Ghali a, dans ce contexte, réaffirmé son attachement au rôle de l'Union africaine dans la recherche d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental, fondée sur les principes de son Acte constitutif et sur le droit international et permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'indépendance.

Le président de la RASD a également replacé la question sahraoui dans le cadre plus large de la stratégie africaine de prévention des conflits. Il a

notamment évoqué la mise en œuvre des décisions et recommandations issues du sommet extraordinaire de Johannesburg consacré à l'initiative « Faire taire les armes », tenu en 2020, ainsi que celles du sommet de Nairobi du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Pour Brahim Ghali, la construction d'un système continental efficace de prévention des conflits passe nécessairement par le règlement des situations de décolonisation encore présentes sur le continent. Cette démarche, a-t-il souligné, "passe nécessairement par le parachèvement de la décolonisation de notre continent, le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de l'occupation, de l'expansionnisme et de la modification des frontières par la force".

"Alors que nous saluons les étapes importantes franchies par l'UA dans la construction d'un système continental de paix et de sécurité, nous estimons que le véritable défi ne réside plus dans la création de nouveaux mécanismes, mais plutôt dans le fait de doter les mécanismes existants des moyens nécessaires à leur efficacité et à leur réussite, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'UA relatives aux conflits, y compris les décisions concernant les questions de décolonisation et d'autodétermination" a-t-il conclu.

À Luanda, le message sahraoui se veut donc double : l'Afrique doit renforcer ses capacités de prévention des conflits, mais elle ne peut prétendre construire une paix continentale durable tant que la question de la décolonisation du Sahara occidental demeure sans règlement.

G. Salah Eddine

PAIX ET SÉCURITÉ

L'UNION AFRICAINE APPELLE À UNE RIPOSTE COLLECTIVE RENFORCÉE

Face aux crises persistantes, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a réclamé, dimanche dernier, une révision immédiate des mécanismes de paix et de sécurité, tout en insistant sur la nécessité d'une riposte collective continentale.

« Le Soudan, la RDC, la Somalie, le Sahel, la Libye, le nord du Mozambique et Madagascar font face à des crises chroniques et à de nouveaux périls – terrorisme, extrémisme violent, piraterie, criminalité transnationale et mauvais

traitements infligés aux migrants –, autant de défis qui imposent une solidarité d'action accrue », a déclaré M. Ali Youssouf lors du 21e sommet extraordinaire de l'UA à Luanda, en Angola. Donnant la priorité absolue à la prévention, le responsable a appelé à renforcer le système continental d'alerte précoce, à appliquer strictement les décisions de l'UA et à doter les opérations de paix d'un financement durable et opérationnel. Il a également jugé indispensable d'aligner les partenariats

internationaux sur les réalités africaines. "La mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité des Nations unies (consacrant la coopération entre l'ONU et l'UA) est un appel légitime et urgent", a-t-il martelé. Soulignant le rôle pivot des communautés économiques régionales dans la diplomatie préventive, il a plaidé pour une concertation continue entre toutes les institutions de l'Union. Enfin, il a rappelé qu'aucun État ne peut faire face aux défis actuels isolément, rendant impératifs la solidarité, la mise en

commun des ressources et l'exercice d'une souveraineté sécuritaire panafricaine. Par ailleurs, M. Ali Youssouf a rappelé que l'instauration de ce nouveau dispositif de paix exige "une volonté politique inébranlable". Ainsi, l'UA entend renforcer son action collective face aux crises sécuritaires qui fragilisent le continent, en misant davantage sur la prévention, la coordination et la mobilisation de ressources durables.

Zineb Bouzid